

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous avons fait une évaluation grossière de ces frais pour le reste de l'année financière. Nous préparons, bien entendu, une évaluation détaillée que nous soumettrons à la Chambre. Cependant, nous avons estimé que le coût de ces diverses mesures entraînera, en plus des crédits inscrits au Livre bleu, des dépenses supplémentaires d'environ 35 millions de dollars.

L'hon. M. Hellyer: J'ai une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire quels seront les frais annuels une fois que ces programmes seront tous appliqués?

L'hon. M. Harkness: Je ne voudrais pas, pour l'instant, donner des chiffres détaillés sans étudier l'affaire davantage.

L'hon. M. Hellyer: Ces chiffres ont sûrement été établis.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, le député dit: «Ces chiffres ont sûrement été établis». Nous avons certaines prévisions à cet égard, mais je ne veux pas donner de mémoire une réponse qui ne serait pas absolument juste.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre voudrait-il tenir cette question pour un préavis?

LES FINANCES

LES TEXTILES—DÉPÔT DU RAPPORT DE LA
COMMISSION DU TARIF SUR LA RÉFÉRENCE
N° 125

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer sur la table des exemplaires, en français et en anglais, du rapport que j'ai reçu du président de la Commission du tarif à propos de la référence n° 125 relative aux textiles. Je dépose aussi une copie des témoignages soumis à la Commission au cours de ses audiences publiques.

Ce rapport porte sur un groupe divers de numéros visant surtout les produits textiles de jute, de lin, de chanvre et d'autres fibres dures. C'est le huitième rapport que présente la Commission relativement à ces textiles. Il faudra deux autres rapports pour compléter la série. Ils porteront sur les tissus enduits et sur les chapeaux et casquettes.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

INTERPELLATION À PROPOS DU RAPPORT DE LA
COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Je me demande si le premier ministre est en mesure de dire à la Chambre quand la

[L'hon. M. Hellyer.]

commission chargée d'examiner les questions d'assurance-chômage pourra présenter son rapport.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun renseignement précis à ce sujet. Je sais que le président et ses collègues se consacrent d'une façon très assidue aux problèmes dont ils sont saisis. Toutefois, je tâcherai de savoir d'ici quelques jours quelle date limite ils se sont fixée et j'en informerai la Chambre.

L'ÉNERGIE

LE FLEUVE COLUMBIA—INTERPELLATION AU
SUJET DES POURPARLERS EN COURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Le ministre peut-il nous mettre au courant des démarches, s'il en est, qu'a effectuées le gouvernement depuis l'ajournement de la session, en vue de conclure une entente avec le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement au projet d'aménagement du Columbia? Le ministre est-il disposé à faire une déclaration sur l'attitude du gouvernement dans cette situation qui traîne en longueur?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Son préavis ne m'est parvenu qu'au moment où j'entrais à la Chambre et ne renfermait pas le post-scriptum qu'il vient d'y ajouter.

Puis-je répondre à la question selon la forme qu'il lui a donnée? Il m'a demandé si je suis en mesure de mettre la Chambre au courant de toute démarche effectuée par le gouvernement en vue de conclure, avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, une entente relative au problème du fleuve Columbia. Comme mon honorable ami le sait, il ne m'est pas toujours facile de me mettre en rapport avec le premier ministre de la Colombie-Britannique. Je dois donc forcément m'en tenir aux articles qui se font le porte-parole de ses intentions et que je relève dans les journaux. Mon honorable ami comprendra sans peine que nous sommes en train de nous faire une opinion sur le gouvernement de la Colombie-Britannique, car la position de ce gouvernement change du jour au lendemain en raison des nouvelles déclarations que formule le premier ministre. On est en train d'examiner l'attitude que doit prendre le gouvernement du Canada et je pense qu'on l'annoncera sous peu d'une façon telle qu'il sera impossible de la mal interpréter.